

MANDAT DU BUREAU DU PROTOCOLE

Le Bureau du protocole gère les relations avec 8 200 représentants étrangers accrédités au Canada et leurs familles. Il administre le programme des visites au Canada et à l'étranger de la Gouverneure générale, du premier ministre et des ministres du portefeuille; il observe et interprète les normes de traitement établies à l'intention des dignitaires étrangers qui sont les invités du Gouvernement du Canada; il contribue à coordonner les visites et l'accueil pour les sommets et les conférences internationales; et il autorise l'utilisation des fonds de l'Affectation au titre de l'accueil gouvernemental (AAG) pour couvrir les dépenses relatives aux visites au Canada, et de l'Affectation au titre des conférences internationales (ACI) pour assumer les frais des visites à l'étranger.

Au sein du Ministère, de nombreuses mesures ont permis une meilleure organisation des visites officielles au Canada et à l'étranger, en particulier la démarche du Protocole en vue de centraliser la fonction d'approbation, qui permet une coordination plus efficace du processus décisionnaire et une consultation plus fructueuse avec le BCP, le CPM ainsi qu'avec les sous-ministres adjoints et les directions géographiques du MAECI. Le Sous-ministre adjoint (Portefeuille : Affaires internationales, Passeport et Affaires consulaires) (MKM) et le Bureau du protocole (XDX) seront heureux de présenter une séance d'information complète sur les pratiques actuelles de gestion afin d'assurer qu'elles sont bien comprises, approuvées et, au besoin, modifiées, pour respecter les nouvelles priorités du Ministère.

Richard Kohler
Chef du Protocole
Bureau du protocole (XDX)
Bureau : 992-2344
Cellulaire : 794-4246
Domicile : 564-0991

